

<https://pfl.hypotheses.org/196>

Promotion Français-Lettres

Analyses et perspectives pour la revivification de la recherche-formation et de l'enseignement dans ces disciplines. Et pour la promotion d'une francophonie démocratique et axée sur le dialogue des cultures



Programme de recherche-formation-enseignement pour une authentique refondation (Véronique Francis)

[Laisser un commentaire](#)

Recension du *Système éducatif à l'heure de la société de la connaissance* (Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2014)

Cet ouvrage, coordonné par Martine Boudet et Florence Saint-Luc, avec une préface de Philippe Meirieu, se situe au carrefour de plusieurs champs scientifiques : l'anthropologie culturelle, les sciences de l'éducation (psychologie institutionnelle, didactiques disciplinaires, psychopédagogie)... Inspiré également par des associations enseignantes et d'éducation populaire (mouvement Freinet, Cahiers pédagogiques...), il est à l'actif d'une équipe pluri-disciplinaire et pluri-catégorielle.

L'essai part du constat de l'accroissement des inégalités à l'École et à l'Université, phénomène inversement proportionnel à l'objectif de démocratisation de ces institutions. Constitution, au sommet de la pyramide, d'une élite d'experts et progression de l'échec scolaire et des violences subséquentes à la base, notamment dans les établissements des quartiers populaires : ce phénomène est l'une des causes principales de la dégradation des conditions de recherche et d'enseignement et de la crise du recrutement dans le secondaire. Les auteurs prennent acte du vote en 2013 de la loi sur la refondation de l'École, qui offre selon eux, par certains de ses dispositifs, l'opportunité de reconstruire une culture professionnelle commune. Pour l'approfondissement des dynamiques en cours, dans ses deux premières parties (« Contexte socio-cognitif et problématiques universitaires » et « La crise du système de recherche et d'éducation »), leur ouvrage appréhende le système éducatif sous l'angle de l'économie mondialisée de la connaissance et dans son contexte républicain. Cette contextualisation est double en fait, se situant à la fois sur le plan du rapport aux savoirs (éléments programmatiques de type scientifique et à caractère objectif) et aux cultures (éléments de type patrimonial et à caractère subjectif). Cette mise en situation correspond tendanciellement à la double axiologie géo-politique sur les axes Est-Ouest et Nord Sud. Une bi-polarisation tendancielle du même ordre est analysée concernant la répartition des rôles dévolus aux champs disciplinaires : si

sciences et techniques sont valorisées sur l'axe Est-Ouest au nom des principes de rentabilité et de compétitivité, humanités littéraires, artistiques et sciences humaines et sociales apparaissent comme des disciplines minorées par le capitalisme cognitif d'origine occidentale et du fait du conflit latent de civilisations, qui prévaut sur l'axe Nord-Sud. Au coeur du système national, interviennent les problématiques territoriales, dont rend compte l'étude critique de la politique de recherche-développement (pôles régionaux de compétitivité) et du statut des langues-cultures des régions historiques, des Dom-Tom et des banlieues, véritables territoires-mondes. Les médias informatiques et audio-visuels configurent cet espace géo-cognitif et géo-culturel, en fonction des stratégies des pouvoirs et contre-pouvoirs en vigueur.

Le bilan est éclairé par une approche historique et comparative, qui permet de sortir de visions réductrices, de type économiste (d'obédience néo-libérale et sous l'influx des marchés) et ethnocentré (réflétant un schéma républicain monoculturel ou assimilationniste). L'hypothèse que les auteurs se consacrent à démontrer est que l'institution éducative peut être revivifiée, par la mise en place de démarches dialogiques et de démocratisation aux différents échelons, grâce, entre autres, à ces contrepouvoirs que sont les mouvements sociaux et citoyens ainsi que les associations d'enseignants.

L'actualité du livre est évidente au regard de la deuxième étape de refondation de l'Education nationale, instituée après les attentats parisiens de janvier 2015. Quelles réponses apporter aux interpellations multiples faites à l'institution ? Tel est le propos des deux parties suivantes de l'essai (« Quelle politique éducative promouvoir ? Et quelle formation des enseignants ? « Filières et disciplines : quels savoirs et cultures promouvoir ? »). Dans un contexte de dérives nationalistes, xénophobes et intégristes qui inter-agissent de manière inquiétante, il s'agit pour les auteurs de reconnaître la multiculturalité de facto de la société française, héritée à la fois du passé colonial et des migrations. Il s'agit, ce faisant, de construire une Ecole inclusive qui conjugue laïcité et diversité des opinions et des expressions culturelles. Quand elles sont légitimes également, les mesures policières et judiciaires ne peuvent suffire, de même qu'un enseignement abstrait des valeurs éthiques, même assorti de démarches psycho-pédagogiques en soi constructives. En prenant acte de la décentralisation régionale, en s'inspirant des *post colonial studies* et des *cultural studies* aux USA, du courant de la créolité aux Antilles françaises, du monde médiatique mondialisé de la jeunesse également, il reste à leur adjoindre une éducation en forme à l'interculturalité, condition d'une dynamique sociétale respectueuse des différences et apte à produire des synthèses universalisantes (cela en écho à la devise de l'Union Européenne : « Unité dans la diversité »). Dans cette perspective, à une laïcité ouverte intégrant le fait religieux comme fait de culture, s'ajoute une gestion décomplexée des langues-cultures, notamment régionales. L'enseignement de la morale laïque et citoyenne, programmé de la maternelle à l'Université à la rentrée 2015, fait l'objet d'un chapitre sous ces angles prometteurs. L'enseignement de la littérature francophone (et des Dom-Tom), acté lors de la réforme du français en lycée en 2001, nécessite des documents d'accompagnement pour la formation des enseignants. Autre exemple de promotion possible, celle des professeurs de français langue étrangère (FLE), les enseignants dans cette discipline, actuellement non titulaires, subissant de manière mimétique la précarité de leurs publics, d'origine étrangère et allophones.

Ces propositions en matière de politique éducative sont assorties d'une séquence didactique établissant les bases d'un enseignement interculturel : en conjuguant les divers paramètres, de genre, d'origine ethnique ou sociale, générationnel...et par la mise en relation de leurs fondamentaux culturels, il s'agit d'éduquer à une citoyenneté plus décentrée, paritaire et altéritaire, par conséquent adaptée à la complexité du monde ambiant. Il serait intéressant que

les sciences humaines et sociales reprennent davantage à leur compte le concept de “culture de genre”, défini dans cet ouvrage comme le produit de données à la fois innées (naturelles) et acquises par l’éducation (d’ordre culturel). Le “dialogue des cultures de genre” apparaît comme une composante souhaitable de la morale laïque et citoyenne, dont l’enseignement est mis en œuvre à la rentrée 2015. Cette orientation a des incidences en matière de conception de la vie familiale et en l’occurrence, de co-éducation de genre.

D’une manière générale, l’exercice méthodique de l’intersubjectivité, dans deux ou plusieurs cercles d’appartenance, est à même de diluer les stéréotypes ainsi que les modes de domination et de victimisation intériorisés par les publics et de faire accéder ces derniers à un système de représentations émancipateur car pluri-référentiel, comparatiste et interactionniste. Les compétences citoyennes à acquérir ce faisant, ne s’inscrivent pas dans un univers pédagogique excessivement centré sur l’individualité singulière et superficielle des élèves, de même qu’elles ne font pas d’eux un « capital humain » aux perspectives bornées, isolable et employable à merci mais un collectif intelligent et conscient des enjeux et de ses responsabilités sociales.

Quelle politique de recherche, de formation et d’enseignement promouvoir ? Tel est l’objet de la dernière partie (« Récapitulatif programmatique ») et du tableau de synthèse final. ***Au plan universitaire***, le renforcement de la collégialité en matière de gouvernance constitue un antidote puissant à l’égard des tentations autocratiques du monde des experts. La mise à parité des carrières, engagée depuis la loi de 2013, est un autre gage d’harmonisation des ressources humaines; elle doit se poursuivre dans les autres cycles, primaire et secondaire, largement féminisés à la base. Le rééquilibrage des relations entre champs disciplinaires peut être obtenu à l’aide d’un système de péréquations budgétaires, entre autres. Une coopération francophone en forme permettrait également de résorber certains déficits de l’économie de la connaissance en matière de politique de développement, grâce aux transferts de technologies, aux apports innovants des sciences humaines et sociales (géo-politique, anthropologie culturelle, sémiologie...) et à une représentation médiatique plus visible, sur le mode des réseaux anglophones et internationaux.

Au plan de la formation des enseignants, est préconisée une meilleure inclusion du mouvement associatif aux activités des ESPE et des établissements. Et, d’une manière générale, une coopération élargie et sans clivages hiérarchiques, pour l’acquisition d’une culture professionnelle commune, dont font partie ces outils de communication et éléments programmatiques que sont les TICE et la morale laïque et citoyenne. ***Au plan de l’Education nationale***, il est proposé de renforcer la gestion des REP (qui remplacent les ZEP) dont, outre les moyens logistiques, il reste à préciser les ressources pédagogiques et didactiques spécifiques à mettre en œuvre. La mise au pas de l’autoritarisme technocratique et celle des violences scolaires sont autant de conditions à la réhabilitation morale et matérielle du métier d’enseignant, au respect de l’autorité des maîtres qui ne sont pas de simples gestionnaires de disciplines et de classes mais des intellectuels autonomes et garants de la pérennité du système éducatif, des compétences, savoirs et cultures qui y sont forgés et transmis.

Conclusion

Pour conclure, pour une authentique refondation, l’institution éducative nécessite des dynamiques de groupes d’envergure : ce n’est pas le moindre des mérites de cet ouvrage riche et mobilisateur que d’avoir démontré que le dépassement des querelles internes (entre éducateurs et disciplinaires), la démocratisation des structures et la diversification des contenus programmatiques et des démarches d’apprentissage en font partie. Ce faisant, le système

éducatif peut contribuer à la résorption de la crise systémique, forcément complexe, à l'actualisation et à la transmission des valeurs républicaines qui font le socle de la vie sociale, dans les cadres d'exercice européen, francophone et au-delà mondialisé.

Véronique Francis Maître de Conférences en sciences de l'éducation à l'Université d'Orléans/Ecole Supérieure de Professorat et d'Education Chercheure au CREF, EA 1589, Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Equipe Education Familiale et Interventions socio-éducatives).

http://www.univ-orleans.fr/sites/default/files/IUFM/documents/veronique_francis_cv_2013.pdf

Citer ce billet

Promotion Français-Lettres (2015, 14 avril). Programme de recherche-formation-enseignement pour une authentique refondation (Véronique Francis). *Promotion Français-Lettres*. Consulté le 11 mars 2024, à l'adresse <https://doi.org/10.58079/st91>

Cette entrée a été publiée dans [Actualités / News](#), [Lectures](#), [Politique de recherche-formation](#), [Politique éducative](#) le [14/04/2015](#) .

Navigation des articles

[← Présentation du “Système éducatif” à l’université de Toulouse Jean Jaurés Des humanités à revivifier pour la refondation de l’Ecole \(Evelyne Clavier\) →](#)